

# UNE VILLE DE BONNE VOLONTÉ

Dire que la Fédération Equestre Internationale (FEI) est étroitement liée à Lausanne est un doux euphémisme. on transfère dans cette ville suisse marquée un retour aux sources même si ce sont des considérations d'ordre pratique plus qu'historique qui motivèrent la décision de ses dirigeants. La proximité d'un aéroport international, les avantages fiscaux qu'offrait la ville et surtout la présence du Comité International Olympique jouèrent un rôle décisif quand vint l'heure d'installer le siège de la FEI à Lausanne.

Toutefois, les relations entre cette fédération et la Capitale olympique sont bien antérieures au 30 juin 1992, date à laquelle le nouveau siège de la FEI fut inauguré. En 1921, le baron Pierre de Coubertin, alors Président du CIO, invita des experts des sports équestres du monde entier à participer au Congrès olympique qui se tenait à Lausanne. Son objectif: travailler de concert à l'élaboration d'un règlement des sports équestres qui aurait une valeur universelle. Les résultats de la réunion dépassèrent toutes les espérances et, sur l'initiative de la Suède et de la France, naquit la Fédération Equestre Internationale.

Le siège actuel de la FEI est situé avenue Mon-Repos, en plein centre de Lausanne, à dix minutes à peine en voiture du Château de Vidy. *«Nous avons une position plus olympique qu'à Vidy...»* plaisante Etienne Allard, secrétaire général de cette fédération. De son bureau, on aperçoit la Villa Mon-Repos où vécut le baron Pierre de Coubertin et qui abrita également le siège du CIO.

A l'instar des autres Fédérations Internationales installées à Lausanne, la FEI a bénéficié d'un certain nombre d'avantages octroyés aussi bien par la municipalité que par les autres autorités. De même, la FEI entretient-elle les meilleures relations avec plusieurs

personnalités officielles lausannoises, elles-mêmes très souvent en contact avec le CIO. Ce sont pour le secrétaire général de la Fédération équestre, des liens très utiles qui sont en train de se nouer. *«Il s'est créé ici à Lausanne, explique Allard, un groupe de personnes - avocats, personnalités officielles - qui connaît le monde des Fédérations sportives et ses problèmes et qui est prêt à apporter son aide, et ce à titre gracieux, ce qui nous est bien évidemment d'un grand secours, que ce soit pour négocier des permis de travail ou discuter avec certaines autorités»*. Tout se déroule en fait beaucoup plus facilement à Lausanne, premièrement parce que les autorités font preuve de bonne volonté et deuxièmement parce qu'un certain nombre de personnalités de haut rang proposent volontairement leurs services. Les relations entre la FEI et la municipalité sont excellentes. C'est cette bonne volonté affichée par la ville qui explique qu'un nombre sans cesse croissant de fédérations désire s'établir dans la Capitale olympique. A l'heure

actuelle, selon Etienne Allard, quatre fédérations au moins sont prêtes à venir s'établir à Lausanne. Et si l'on compte toutes les fédérations avec lesquelles des négociations sont actuellement en cours, le chiffre s'élève à onze, outre les six qui s'y trouvent déjà.

Le fait d'être relativement proches les unes des autres a amélioré les communications. Toutefois, Etienne Allard est convaincu que ces liens pourraient être encore plus étroits si les fédérations partageaient un même bâtiment. Même s'il ignore quelles pourraient être les modalités exactes de cette installation, il est clair que, si plusieurs fédérations pouvaient se regrouper dans un même bâtiment, elles partageraient certains services et pourraient s'entraider; avoir une réception commune avec une même téléphoniste, un système informatique plus puissant, un service d'imprimerie. Pour de nombreuses fédérations, il pourrait être également intéressant de ne pas payer de loyer mais de détenir une sorte de propriété par étage dans un même immeuble. Cela leur permettrait de se constituer un certain actif, tout en supportant seulement le remboursement d'un emprunt hypothécaire.

Déjà les fédérations se réunissent pour discuter différents thèmes d'intérêt commun. Comme elles le font au sein de l'ASOIF. L'un des thèmes à l'ordre du jour actuellement est la situation créée par l'introduction en Suisse de la TVA. Autre domaine commun, le Musée olympique qui fait partie de la vie de tous les jours pour la FEI. La Fédération équestre lui a déjà fait don de quelques objets pour des expositions. Ses membres s'y rendent souvent, y organisent des repas. Un seul regret: les infrastructures y sont trop petites pour qu'elle puisse y organiser ses assemblées générales.



Etienne Allard, secrétaire général de la FEI.

Susanna Ribas